

Nomination

Voltaire Avocats se renforce et annonce l'arrivée de Pierre-Antoine Vilaire en qualité de collaborateur confirmé

Paris, le 29 août 2025 – **Voltaire Avocats renforce son équipe et sa stratégie de développement avec une nouvelle arrivée : Pierre-Antoine Vilaire rejoint le cabinet en qualité de collaborateur confirmé pour intervenir notamment sur les dossiers individuels et collectifs sensibles. Avec ce recrutement, Voltaire Avocats, qui opère depuis Paris et Lille, confirme sa dynamique de croissance et de structuration de ses expertises.**



Avocat au barreau de Paris, **Pierre-Antoine Vilaire** exerce depuis plusieurs années en qualité d'avocat spécialisé en droit social, au sein de cabinets de référence. Après une première expérience chez Lusi Avocats, où il est intervenu de 2017 à 2019 sur des dossiers complexes en conseil et contentieux social, il rejoint Capstan Avocats en janvier 2020. Il y développe une expertise approfondie dans l'accompagnement d'entreprises de tous secteurs – grands groupes internationaux, sociétés cotées, PME innovantes et start-ups – sur l'ensemble des problématiques individuelles et collectives en droit du travail.

Sa pratique couvre notamment la gestion des relations individuelles (embauche, mobilité, rupture du contrat de travail, situations disciplinaires), la négociation et les relations collectives (mise en place et fonctionnement des instances représentatives du personnel, négociation d'accords collectifs), ainsi que l'accompagnement des opérations de réorganisation et de transformation sociale.

Il intervient également en matière contentieuse, représentant et défendant les intérêts des entreprises devant toutes les juridictions françaises, notamment dans le cadre de litiges prud'homaux sensibles ou de contentieux collectifs à forts enjeux.

Pierre-Antoine Vilaire est titulaire d'un Master de Droit du travail et de la protection sociale de l'Université de Rennes, ainsi que d'un Master en Contentieux privé de l'Université du Mans.

« Je suis ravi de rejoindre l'équipe de Voltaire Avocats, reconnue pour son exigence, la qualité de ses expertises et sa vision engagée du droit social. Je me réjouis d'accompagner les clients du cabinet dans leurs projets et leurs enjeux stratégiques, en mettant mon expérience au service de solutions pragmatiques », déclare Pierre-Antoine Vilaire.

« L'arrivée de Pierre-Antoine reflète notre volonté constante de structurer une équipe solide, réactive et experte sur les dossiers individuels complexes comme sur les contentieux collectifs. Il vient renforcer un maillon clé de notre activité. Sa technicité et sa compréhension des environnements RH complexes sont précieuses pour l'équipe », se réjouit Olivia Guilhot, associée au cabinet.

À propos de Voltaire Avocats

Créé en 2005, Voltaire Avocats, est un cabinet d'avocats spécialiste en droit social dont la pratique se déploie dans les domaines du conseil, du contentieux et de la formation. Les avocats du cabinet partagent une même capacité à résoudre des situations complexes dans les contextes les plus difficiles, une disponibilité totale pour les clients et la combativité dans la recherche de solutions innovantes.

Reconnu pour sa haute technicité, le cabinet garde un lien fort avec la recherche : les associés enseignent des matières du droit social notamment à Paris II-Panthéon Assas et Lille. Le Prix de thèse Voltaire/Liaisons Sociales, qui récompense chaque année, un jeune chercheur en Droit social a été créé pour renforcer les liens entre les mondes universitaires et professionnels.

Le cabinet met à disposition de ses clients et du public une application dédiée à l'actualité du droit social et du droit de la sécurité sociale. Voltaire Avocats dispose d'un bureau à Paris et d'un bureau à Lille.

Site internet : www.voltaire-avocats.com/fr/

Contacts médias - Agence Ozinfos

Julia Sojic et Marie-Céline Terré
06 27 26 49 65 / 06 09 47 47 45
voltaireavocats@ozinfos.com